



Association

« Les Amis de Louis Simon »

10 rue du Château

72330 La Fontaine-St-Martin

02.43.47.87.34 / louis-simon@wanadoo.fr / <http://louissimon.asso-web.com>



« A la découverte du pays sabolien »

Samedi 29 mars 2014

- 10h00 **Avoise**, à l'étroit entre coteau et rivière.

Accès en longeant la Sarthe depuis Parcé-RDV sur le grand parking du centre-bourg.

Jean-Pierre Tortevoie, guide-habitant, évoquera :

- ☞ l'importance de la batellerie jusqu'au 19^e siècle ;
- ☞ les émeutes frumentaires pré-révolutionnaires ;
- ☞ les troubles de la chouannerie ;
- ☞ enfin, les tribulations de l'église d'origine romane (visite commentée des retables, tableaux, ...)

- 12h30 **Sablé-sur-Sarthe**

☞ **Déjeuner au CFSR – CREPS** – rue du Moulin (en arrivant d'Avoise, prendre la direction Angers, puis Camping – Hippodrome, enfin à gauche CFSR - CREPS)

☞ **Découverte du vieux Sablé et de Raphaël Elizé** commentée par Thierry Gaillard et Patrick Communeau de l'association « Passé Simple » : Ville de traité, ville d'Histoire, ville industrielle, Sablé-sur-Sarthe n'est peut être pas la petite ville sans importance que l'on peut croire. A travers ses vieilles rues, tout un passé historique peut se dévoiler. **Premier maire de couleur de la France Métropolitaine**, Raphaël Elizé a traversé l'histoire de Sablé à travers de nombreux drames. De l'éruption de la Montagne Pelée à Buchenwald, un parcours hors du commun pour un homme de couleur.

- 17h15 **Courtillers** – visite préparée par Renée Bons.

☞ Petit village blotti autour de l'**église Saint-Jean-Baptiste**, inscrite au titre des Monuments historiques, qui remonte aux XI^e-XII^e siècles pour ses parties les plus anciennes (tour carrée du XII^e siècle). A voir également un retable du XVIII^e siècle.

☞ L'ancien presbytère, dont le cœur date du XVe siècle et qui a conservé son escalier à vis, abrite aujourd'hui la mairie.

☞ Et quelques surprises...

Coût de la journée : 28 € par personne.

INSCRIPTION AU PLUS TARD LE 21/03/14

Le parcours s'effectuera en voiture particulière. Si vous n'avez pas de moyen de transport ou si vous disposez de places libres, contacter Dorothée Courselle pour un éventuel covoiturage. Ce principe est d'ailleurs fort recommandé pour limiter le nombre de voitures.